



C'est la parole qui fait foi

## Commémoration Denis de Rougemont

Allocution de Jean-Frédéric Jauslin, directeur de l'Office fédéral de la culture

Monsieur le Président de l'Union pour l'Europe fédérale,  
Madame la Conseillère d'Etat,  
Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs

Au cours de ces semaines passées, j'arpentais les longs couloirs du bâtiment de la Bibliothèque nationale et de l'Office fédéral de la culture. Je me suis alors imaginé Denis de Rougemont en 1940, fringant officier de l'armée suisse, arpenter ces mêmes couloirs, et compulsé des dizaines de bouquins sur la Suisse pour la section Armée et Foyer. L'anecdote figure dans le *Journal d'une époque*.<sup>i</sup> Cette vision a inspiré mes propos d'aujourd'hui, qui touchent à Denis de Rougemont, à la défense spirituelle et à la politique culturelle de notre pays en général.

Les historiens ont été nombreux dès les années septante à critiquer la défense spirituelle. Ce courant politique et culturel voit ses origines remonter aux années 1880-1920, il s'épanouira pleinement durant l'entre-deux-guerres et aboutira à sa charte, qui date de décembre 1938 : le *Message du Conseil fédéral concernant les moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération*<sup>ii</sup>. Les uns ont dénoncé les malentendus et les ambiguïtés de cette défense de nos valeurs nationales, d'autres ont voulu y voir des tendances ultra conservatrices, voire national-socialistes et fascistes. Ce courant drainait en fait des tendances fort diverses : les adeptes de la défense spirituelle ne sauraient être rangés dans l'une ou l'autre de ces catégories.

Certaines conférences de Denis de Rougemont, reprises dans *Mission ou démission de la Suisse*, nous le font voir sous un angle tout particulièrement intéressant, Rougemont interpelle alors ses compatriotes, les incitant à résister sans compromis aux idéologies national-socialiste et fasciste : Ces conférences sont un plaidoyer vibrant en faveur d'une pensée libre et responsable.

Mobilisé le 2 septembre, Denis de Rougemont est très vite transféré à la section « Armée et Foyer » de l'Etat-major général de l'armée, à Berne. L'objectif de cette section, créée par le général Guisan, est d'éduquer les soldats, de maintenir le moral de l'armée, d'entretenir un esprit de défense et de responsabilité en organisant des débats et des conférences. C'est là que Rougemont est envoyé potasser l'histoire suisse, disant non sans humour de sa situation : « ainsi les uns creusent le sol aux frontières, et moi je fouille et je pioche une bibliothèque ».

Denis de Rougemont va adhérer à la Ligue du Gothard, qui se situe dans la droite ligne des convictions défendues dans le cadre de la Section Armée et foyer : primauté des valeurs spirituelles, défense des idéaux démocratiques, respect des institutions démocratiques. Avec

cette adhésion, Denis de Rougemont s'engage très concrètement dans les préoccupations du moment. Il y jouera un rôle important, mais très tôt des divergences se manifestent entre lui et la Ligue. Le 17 juin 1940, Denis de Rougemont publie dans la Gazette de Lausanne un billet d'humeur où il dénonce l'arrivée d'Hitler à Paris. Ce geste est fatal à sa carrière : démobilisé au mois d'août, Denis de Rougemont est officiellement invité par Pro Helvetia à New York pour y tenir des conférences. Il ne rentrera plus en Suisse. Dans les faits, il est mis à l'écart, son franc-parler devenu trop dangereux.

Denis de Rougemont va par la suite de plus en plus s'intéresser à l'Europe, en gardant cependant toujours la Suisse en ligne de mire.

Que retenir de Denis de Rougemont, Mesdames et Messieurs ?

Pour les instances fédérales de soutien à la culture que je représente, Denis de Rougemont est porteur de deux messages qui prennent tout leur sens aujourd'hui. En premier lieu, il met en évidence la responsabilité civique, défendant avant tout le maintien d'un idéal démocratique, fondé sur la liberté d'expression et sur la poursuite d'un consensus aussi large que possible. En second lieu, et cela me paraît plus fondamental encore, Denis de Rougemont défend l'engagement intellectuel conçu non pas comme un militantisme sectaire au service d'une idéologie, mais au sens d'une résistance morale et spirituelle, basée sur une philosophie propre.

L'État et la culture divergent profondément dans leurs intérêts, pense-t-on souvent. Le rôle de l'État et le rôle de la culture dans la société seraient antagonistes. L'histoire de la politique culturelle de la Confédération depuis 1945 tend à confirmer cette vision des choses. Depuis la fin des années soixante, on ne parle plus guère de défense spirituelle. Dans les années septante et huitante, différentes conceptions des rapports entre la culture et l'Etat ont vu le jour et se sont affrontées dans les médias. Au tournant de l'année 2004, les débats soulevés par l'affaire Hirschhorn ont remis en cause l'image de la Suisse à l'étranger, la place de l'artiste dans notre société et le rapport entre l'art et l'Etat. Quant à la Fondation Pro Helvetia, son travail et son budget font régulièrement l'objet de nouvelles attaques. Bien avant que n'éclatent les remous causés par l'exposition du Centre culturel suisse à Paris, les parlementaires avaient déjà confié au Conseil fédéral le mandat de revoir ses tâches, ses compétences et son rôle.

Dans un contexte de changement pour la politique culturelle suisse, la figure de Denis de Rougemont permet de prendre du recul, de s'interroger sur les attentes que peut avoir l'Etat de la culture, d'une part, sur les enjeux que présente la culture pour l'Etat, d'autre part. Il préconise, contre les postures réactionnaires, contre la résistance au changement, une interrogation constamment renouvelée sur la réalité de notre monde, une résistance aux totalitarismes, et au conformisme. L'attachement de Denis de Rougemont au fédéralisme fait écho dans la notion actuelle de diversité culturelle, notion défendue au niveau universel, qui nous tient tout particulièrement à cœur en Suisse, est-il besoin de le dire. Denis de Rougemont nous permet enfin d'appréhender notre place dans la société et le rôle de la culture avec le courage intellectuel dont lui-même a fait preuve.

Suivons le fil de sa pensée, elle nous est très profitable, encore aujourd'hui. Je vous souhaite de bons moments en sa compagnie.

---

<sup>i</sup> Denis de Rougemont, *Journal d'une époque*, Paris, Gallimard, 1968, p. 405.

<sup>ii</sup> *Feuille Fédérale* 90, 1938, Vol. II, p. 1001-1041.